

A. A. Y.

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2000 €

Immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 914794441

Siège social : 37 AV D'ARGENTEUIL, 92600 ASNIERES-SUR-SEINE

PROCÈS VERBAL DE DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 13/10/2025, la totalité des associés de la société A. A. Y. réunis ont pris unanimement les décisions suivantes :

- le départ de dirigeant(s)
- la nomination de dirigeant(s)

Résolution 1 - Départ de dirigeant

L'unanimité des associés prend acte de la démission de AHMED Azaz, de ses fonctions de gérant à compter du 13/10/2025.

L'unanimité des associés lui donne quitus pour sa gestion.

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

Résolution 2 - Nomination de dirigeant

L'unanimité des associés décide de nommer en qualité de gérant: CHARLES Steven demeurant 21 Avenue Paul Eluard, 93000 Bobigny.

Le gérant est nommé pour une durée indéterminée.

Le gérant sera rémunéré. Les conditions de sa rémunération feront l'objet d'un document séparé.

La nomination prendra effet le 13/10/2025.

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

Résolution 3 - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'unanimité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui est décidé ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à ASNIERES-SUR-SEINE, le 13/10/2025

Nom et signature du gérant de la société :

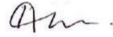
CHARLES STEVEN



Nom et signature des tous les associés de la société :

DELAWAR HOSSAIN

AHMED AZAZ



MOHAMMED YOUSSEF

MOHAMMED ARIFUJJAMAN

